

Procès-verbal Conseil Municipal du 19 mars 2024

Conseillers présents :

Mesdames ANTON, JEFFREDO, GALIBERT, GROS, PLANAT, SUNE.

Messieurs BOUDOURESQUES, CHRISTOPHEL, SALIÈGE, maire, SIGE, VANGEL.

Absences excusées : Madame DIMOND qui a donné pouvoir à Madame PLANAT ,
Madame MORIN, Monsieur BEDNARSKI, Monsieur FONGARO

Secrétaire de séance : Mme JEFFREDO

Le maire demande à l'assemblée de bien vouloir ajouter à l'ordre du jour une délibération supplémentaire visant à fixer le montant de la location de la salle Maynadié. L'assemblée donne son accord.

Approbation

Le procès-verbal du Conseil municipal du 27 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

17-2024 : Ouverture de crédit d'investissement avant l'adoption du budget primitif

Le maire demande à l'assemblée de bien vouloir voter une ouverture de crédit correspondant à l'extension du columbarium. Les travaux ont été réalisés par la société JAMMES pour un montant total TTC de 7820€.

La délibération a été votée à l'unanimité.

18-2024 : Abondement du FUL (Fonds Unique Logement)

La loi 2004-809 du 13/08/2004 a instauré le transfert de compétence aux départements de la gestion du fonds de solidarité pour le logement (FUL dans l'Aude). Ce fonds vise à dispenser des aides aux personnes en difficulté pour assurer les dépenses relatives au logement. Le Conseil Départemental sollicite les collectivités territoriales afin qu'elles fassent connaitre si elles souhaitent participer au financement du fonds.

Considérant que ce n'est pas de la compétence communale, le maire demande à l'assemblée de décliner la proposition.

La délibération a été votée à l'unanimité.

19-2024 : Mise en place de la vidéoprotection

Le sujet de la sécurité publique se pose à Azille comme ailleurs. Les villages environnants s'équipent en vidéo protection.

Le maire propose au conseil d'installer un système de vidéoprotection. En l'état actuel des réflexions, les entrées de village (routes départementales) seraient équipées ainsi que la place César Franck, la mairie et l'école avec des caméras haute définition. Le maire demande au conseil de l'autoriser à entreprendre toutes les démarches nécessaires, à demander les subventions ad hoc et à signer tous les documents afférents.

La délibération a été votée à l'unanimité.

20-2024 : Débat d'Orientation Budgétaire

Le débat s'applique au budget principal et aux budgets annexes. Il a pour vocation d'éclairer le vote des élus sur le budget de la collectivité.

L'exposé conduit par Jean Vangel, adjoint aux finances a porté sur le bilan des sections de fonctionnement et d'investissement au niveau des dépenses et des recettes, puis des engagements pluriannuels (emprunts) afin de dégager les marges de manœuvre. L'échéancier des remboursements d'emprunt fait apparaître qu'un emprunt va être remboursé en totalité fin 2024, ce qui représente une baisse des remboursements de 56 000€ et augmentera la capacité d'endettement pour 2025. La commune aura donc été largement désendettée sur le mandat tout en investissant. Nous allons donc continuer en ce sens en utilisant notre capacité à investir.

Le maire demande à l'assemblée de bien vouloir prendre acte de la tenue du DOB.

La délibération a été votée à l'unanimité.

21-2024 : Vote des taux d'imposition

La commune peut chaque année modifier ses taux d'imposition. Le maire a confirmé l'engagement pris de ne pas les augmenter.

En conséquence le maire propose de garder ces taux inchangés en 2024. Soit :

Taxe Foncière sur le bâti : 47,65%

Taxe Foncière (Non Bâti) : 63.06%

Taxe Habitation : 16.21%

La délibération a été votée à l'unanimité, J. Vangel ne prenant pas part au vote.

22-2024 : Détermination du montant de la location de la salle Maynadié

La salle Maynadié va être mise à la location à partir du mois de mai. Le maire propose à l'assemblée d'adopter le même montant que pour la salle du foyer soit 100 €.

La délibération a été votée à l'unanimité

Discussions / Informations

Point Travaux

- Maynadié : nous venons d'obtenir le carnet de sécurité.
- La borne de recharge des véhicules électriques : l'alimentation électrique est faite.
- Le secrétariat de la mairie est équipé avec des plaques LED. La lumière est diffuse, plus confortable. L'installation est faite en régie.
- Foyer : nous attendons le rapport de l'architecte sur les travaux à envisager et leur chiffrage.
- Eglise : l'architecte aura terminé son diagnostic à l'été. Dans l'attente, nous allons devoir gérer un risque de chutes de pierres.

Questions diverses

Dans le prochain Azille Info, un point sur la réfection des chemins par le SIC sera réalisé.

Jean-Baptiste BOUDOURESQUES souligne tout l'intérêt de la coupe des roseaux au pont de Jouarres ; cette coupe améliore la sécurité routière.

Jean SIGE demande où nous en sommes dans le projet du multiservices. L'architecte doit nous présenter son rapport avant la fin du mois.

Chantal PLANAT signale la présence de rats des champs dans le secteur de Grippis. Elle demande par ailleurs s'il est possible de regrouper la commande de composteurs individuels auprès du COVALDEM par le biais de la mairie. Nous allons prendre contact avec le COVALDEM pour étudier la faisabilité.

Joëlle GALIBERT proteste contre le fait que les associations locales ne fassent pas travailler tous les commerces locaux. Le maire souligne le fait que la mairie ne peut pas intervenir dans ce type de transactions privées mais qu'il va néanmoins faire passer le message.

Marie-Françoise GROS demande des nouvelles de la pizzeria qui vient d'ouvrir. Le maire a signé le transfert de la licence 3.

Chantal PLANAT regrette que la commission Finances Travaux n'est pas été réunie. L'assemblée convient que le fonctionnement des commissions fera l'objet d'un travail lors du prochain séminaire municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H.